

**FFPJP – COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE**  
**REUNION DES 1 & 2 OCTOBRE 2010 au siège de MARSEILLE**

**Présents** : Jean-Claude DUBOIS, Président - Jean-Claude DESMULIE, Secrétaire - Didier SCHMITT, Patrick DESSAIX, Georges MALLET, Evelyne CHAPILLON, Michel COSTE, Michel POGGI, François DEBONNAIRE, Jacques THERON, Patrick GRIGNON, Membres.  
 La commission est au complet.

**Assiste** : Jean-Yves PERONNET, Directeur Technique National.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et les remercie de s'être déplacés pour ces 2 journées de la réunion de la CNA.

Sans perdre du temps, il donne aussitôt la parole à J-Y PERONNET obligé se rendre dans une autre réunion d'éducateurs, en fin d'après-midi.

### **1) Arbitres de Haut-Niveau.**

Présentation des critères par J-Y PERONNET :

Le Ministère de la Santé et des Sports établit chaque année une liste d'arbitres et de juges de Haut Niveau. Les critères de 6 jours pour des championnats du Monde et d'Europe étaient trop restrictifs pour intégrer plusieurs arbitres. Seul Patrick Grignon avec les Championnats d'Europe seniors à Nice et les Jeux Asiatiques a pu être retenu dans cette liste.

Avec Michèle Boulaud, la responsable de ce dossier, il a été convenu de redéfinir les critères en y intégrant les compétitions dont leur appellation montrait le caractère international (Firminy, Blangy, Europ-Pétanque...) et mondial (La Marseillaise, Millau). Ces nouveaux critères ont été acceptés par la commission de validation. Ceci nous donnera la possibilité de présenter plus de candidats lors de la prochaine édition de cette liste. Après renseignement pris auprès du Ministère, il n'est pas obligatoire d'avoir le rang d'international pour pouvoir postuler. Des arbitres de rang national peuvent y prétendre. Il faudra donc faire un suivi des nominations des arbitres responsables de compétition et leurs adjoints sur ce type de compétition. **Ce dispositif doit être le début de la mise en place d'un corps arbitral de référence qui devrait officier lors des compétitions majeures (Championnats de France et compétitions à caractère international et national)**

J-Y Peronnet doit lister les arbitres de haut-niveau (JAHN – Juges et Arbitres de Haut-Niveau). Il a déjà préparé un tableau avec noms, prénoms, adresses, ...

Des critères très précis sont à revoir, parmi lesquels la connaissance d'une seconde langue. Ces arbitres officient lors de compétitions ciblées, internationales ou mondiales. C'est la CNA qui décidera qui nous allons désigner (7 à 8 personnes)

### **2) Pool d'Arbitres Elites.**

**Quels sont les critères requis pour appartenir au pool ?**

- être retenu par la CNA
- être volontaire
- avoir de l'expérience
- avoir de la prestance, du charisme
- être physiquement apte (CM du médecin traitant)
- avoir un avis favorable du Président du CD et/ou de la Ligue (ceux qui arbitrent tous les concours)

- être « arbitre » et non pas seulement « métreur » !
- avoir satisfait aux tests du concours

### Quels sont nos besoins en nombre ?

Cht	X2F	X1S	X3JP	X3S	X2M	X2S	X3J	X2JP	X3F	X3V	Total
Actu	2	2	3	3	2	2	3	2	2	2	23
Vœu	3	3	3	6	3	3	6	3	3	3	36

Ce qui nous ferait 13 arbitres supplémentaires.

### Qu'est-ce que ça apporte d'appartenir au pool ?

Avantages : c'est un honneur d'arbitrer les grandes compétitions : championnats de France, finale de la Coupe de France, le Trophée des Villes, les Masters.

Inconvénients : disponibilité ; obligation d'assister aux formations.

### Comment le constituer ?

Longue discussion.

Nombre d'arbitres internationaux et nationaux par zones :

Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Z6	Z7	Z8	Total
31	27	6	10	8	10	13	3	108

Après de nombreuses propositions, la CNA décide finalement, et dans un premier temps afin de pouvoir démarrer, de convoquer une quarantaine d'arbitres présélectionnés, parmi lesquels tous les internationaux, excepté ceux atteignant la limite d'âge et ceux de la CNA.

Un courrier sera envoyé à tous les présidents des comités et ligues.

### Comment cela va-t-il se passer ?

Ces arbitres seront convoqués à MARSEILLE pour la journée du **dimanche 30 JANVIER 2011 de 9H00 à 16H00** où ils passeront un **concours** à la suite duquel une vingtaine sera retenue.

Attention, le fait d'avoir été nommé ne signifie pas que cet arbitre fasse partie du pool. De plus, ce pool ne sera pas fermé : on pourra y entrer comme en sortir.

**Les Présidents des CD et Ligues recevront la liste de leurs arbitres présélectionnés et seront chargés de les convoquer à la journée du 30 janvier à Marseille. De plus, ces arbitres retenus** recevront un courrier explicatif avec le programme de cette journée de sélection. Une copie sera adressée aux Présidents des CD & Ligues.

La journée débutera par une épreuve test qui comprendra des questions rédactionnelles portant sur tous les règlements (une par thème) : pétanque, jeu provençal, administratif, sportif, championnat de France, Coupe de France, Championnat par équipes de Clubs, tir de précision, ... Puis par un Questionnaire à Choix Multiples d'environ une trentaine de questions sur les mêmes thèmes.

Le reste de la journée sera consacré à la pédagogie de l'intervention, la gestion des conflits, la psychologie, les vécus, les erreurs, les avantages et obligations du pool, les dernières directives fédérales, etc...

Lorsque ce pool sera établi, c'est donc en son sein que seront désignés les arbitres pour officier dans les : championnats de France, finale de la Coupe de France, Tournoi des Villes, Masters, (nationaux supra), ...

Ils devront donc être disponibles.

Patrick DESSAY se charge de l'élaboration des questionnaires étant bien entendu que chaque membre peut lui envoyer des questions.

**Défraiement :**

Déplacement et hébergement des arbitres aux frais des CD et/ou Ligues  
Repas du dimanche midi à la charge de la fédération.

**Qui vient à Marseille le 30/01/2011 ?**

- J-C DUBOIS
- P. GRIGNON
- G. MALLET

**3) Formation itinérante.**

*La formation sous sa forme existante :*

- Colloque avec les arbitres internationaux et nationaux, à PARIS, le dimanche suivant la Toussaint les années paires.
- Séminaire avec les arbitres de ligue par regroupement de ligues les années impaires

*N'est plus.*

Une formation itinérante, à l'exemple de celle menée par la commission de discipline va voir le jour. Comment ?

Longue discussion :

Le **contenu** : nous sommes d'accord, il doit être exactement le même pour tous.

D'où l'obligation que ce soient toujours les mêmes **animateurs** intervenants pour prêcher la même bonne parole. Au nombre de 2, ils se déplaceraient partout et se feraient assister par le membre de la commission résidant proche.

Le **circuit** : Certains pensent qu'il faut couper la France en deux, d'autres en 4, d'autres par ligues voire regroupement de ligues comme pour la discipline.

**Calendrier** : nous aurions souhaité voir au moins tous les arbitres nationaux et internationaux durant cet hiver. Cette tâche n'est pas raisonnablement réalisable.

Un calendrier sera ébauché lors de notre prochaine réunion des 4 & 5 février 2011 pour être présenté aux Présidents des Ligues lors du Conseil National qui suivra.

Le **public** : Jean-Claude DUBOIS désire que cette formation soit ouverte à tous les arbitres quel que soit leur grade. Cela ne fait pas l'unanimité, certains préférant n'intervenir qu'auprès des nationaux et internationaux.

Lors de chaque formation, il conviendra de désigner des arbitres pour en assurer le suivi. Ces derniers devront être volontaires.

En tout état de cause, les formations déjà existantes dans les comités et dans les ligues doivent perdurer. Cette intervention nationale venant en complément.

Au sujet des frais engendrés, la CNA propose que soient pris en charges

- par la fédération, les déplacements, la restauration et l'hébergement des intervenants.

- par les comités et/ou ligues selon leurs accords, les déplacements de leurs arbitres et éventuellement la restauration, sachant qu'en intervenant au plus près les frais devraient être moins conséquents.

Il conviendra de chiffrer nos actions.

#### **4) Tenue officielle d'arbitre :**

Pantalon : NOIR

Maillot : rayé NOIR & BLANC

Ecusson : **fixe**, cousu, brodé, floqué, collé, ...

Chaussures : fermées devant et derrière

Blouson : NOIR avec ARBITRE dans le dos, lettres floquées ou sérigraphiées, résistantes à la pluie et au lavage. Le choix de ce blouson a été fait ce jour (parmi les 3 modèles présentés). Dès qu'un exemplaire sera à disposition, Michel POGGI présentera la tenue officielle en se faisant photographier de face et de dos et ces photos qui serviront de référence, seront envoyées aux CD & LIGUES & Référénts.

#### **5) Règlement du Jeu Provençal : Michel COSTE**

Suite à la réunion de la commission du jeu provençal et aux essais réalisés en cours d'année, il sera proposé à l'approbation du Comité Directeur, pour application dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les changements suivants :

##### **Articles à écrire.**

##### **Article 6 – Début du jeu ; règlement concernant le cercle.**

Les joueurs doivent procéder à un tirage au sort pour déterminer laquelle des deux équipes choisira le terrain et lancera la première le but.

En cas d'affectation d'un terrain par les organisateurs, le but doit être lancé sur le terrain imparti. Les équipes concernées ne peuvent se rendre sur un autre terrain sans l'autorisation de l'arbitre.

N'importe lequel des joueurs de l'équipe ayant gagné le tirage au sort choisit le point de départ et trace **ou pose** sur le sol un cercle tel que les pieds de tous les joueurs puissent y être posés entièrement. Toutefois il ne peut mesurer moins de 35 cm, ni plus de 50 cm de diamètre.

**En cas de cercle matérialisé, celui-ci doit être rigide et avoir un diamètre de 50 cm (tolérances + ou - 2 mm) et posséder une ouverture positionnée à l'arrière dont la corde est de 35 cm. Les cercles matérialisés sont utilisables sur décision de l'organisateur qui doit les fournir.**

Ce cercle, valable pour les trois jets consécutifs auxquels a droit l'équipe, doit être tracé **ou positionné** à plus d'un mètre de tout obstacle et, dans les compétitions en terrain libre, à au moins deux mètres d'un autre cercle de lancement utilisé.

L'équipe qui va lancer le but doit effacer tous les cercles de lancement situés à proximité de celui qu'elle va utiliser.

L'intérieur du cercle peut être nettoyé entièrement durant toute la mène mais devra être remis en l'état à la fin de celle-ci.

Le cercle n'est pas considéré comme terrain interdit.

Le lancer du but par un joueur d'une équipe n'implique pas qu'il soit dans l'obligation de jouer le premier.

**Il sera fait obligatoirement un pas pour lancer le but.**

Pour pointer :

Au départ le joueur doit avoir les pieds placés entièrement dans le cercle. Il sera fait obligatoirement un pas, sans sortir du cercle le pied qui y est resté et sans faire un saut. Ce pas ne peut se faire qu'en terrain autorisé.

Après avoir fait son pas, le joueur doit :

- soit se tenir sur une jambe lorsqu'il envoie la boule sans que la jambe en suspension ne dépasse la jambe d'appui, en ce cas le pied qui a quitté le cercle ne peut être de nouveau appuyé au sol que lorsque la boule a quitté la main. Lorsque le pied resté dans le cercle a été soulevé, le joueur ne peut plus déplacer, tourner ou faire pivoter l'autre pied.
- soit laisser des deux pieds par terre, mais il ne peut déplacer le pied resté dans le cercle.
- ou encore, pour les handicapés des membres inférieurs et pour les joueurs âgés de plus de 65 ans, ramener le pied laissé dans le cercle à hauteur de l'autre sans le dépasser.

Pour tirer :

Il sera fait obligatoirement trois pas pour tirer. Au départ le joueur doit avoir au moins un pied entièrement dans le cercle. En aucun cas, un pied ne doit dépasser le bord du cercle le plus proche du but. Le tireur ne peut effectuer le mouvement ou petit pas supplémentaire du pied placé dans le cercle et qui est désigné sous le nom de choc. Il doit lâcher sa boule à la fin du troisième pas, c'est-à-dire au moment du troisième appui de l'un de ses pieds et au plus tard avant le quatrième appui.

Pour les joueurs évoluant en fauteuil roulant, au moins une roue doit reposer à l'intérieur du cercle.

Les unijambistes ont la possibilité d'utiliser leurs béquilles pour effectuer leur pas.

**Article 23 ter**

Le tir à la rafle est interdit.

La boule du tireur ne sera bonne que si elle a touché le sol à moins d'un mètre de l'objet frappé (boule ou but). Si le point de chute se situe hors de la limite prescrite, tout ce qui aura pu être déplacé reprendra sa position et la boule du tireur sera annulée. Pour vérifier la distance, il y a lieu de remettre en place l'objet frappé et la boule du tireur, dans son point d'impact. La distance entre les deux objets ne doit pas être supérieure à 1 mètre.

Toute boule pointée qui déplace **directement ou indirectement** de plus de 1,50 mètre, y compris en terrain interdit, une boule ou le but est annulée et tout ce qu'elle a pu déplacer reprend sa position initiale. Pour vérifier la distance, il y a lieu de mettre à la place initiale de l'objet déplacé un objet (boule ou but) similaire et de mesurer la distance le séparant de l'objet déplacé. Cette dernière ne doit pas être supérieure à 1,50 mètre. Toutefois, l'adversaire a le droit de faire appliquer la règle de l'avantage et déclarer qu'une telle boule est valable. Dans ce cas, la boule tirée ou pointée est bonne et tout ce qu'elle a déplacé demeure à sa nouvelle position.

Il est indispensable de marquer les boules et le but.

Si ces dispositions sont acceptées, il faudra changer notre règlement officiel et le réimprimer.

## 6) Film sur l'arbitrage :

La CNA prévoit le tournage d'un film sur les diverses manières d'intervenir de l'arbitre. Ce film sera interactif pour servir d'outil de travail lors des réunions de formation. Il ne présentera que des séquences vécues. Ces scènes ont été proposées par les membres de la CNA.

M. GOTHARD et son équipe réaliseront le film.

Leur tarif est plus que correct. Ils seront logés et nourris pendant la durée du tournage. Cela a déjà été accepté par le Comité Directeur.

Lieu du tournage : TOULOUSE

Casting : des arbitres de la ligue Midi Pyrénées. Si un membre de la CNA souhaite participer, il n'y a aucun souci.

Calendrier : un premier RdV avec M.GOTHARD est fixé au 22 octobre à Toulouse, pour visiter le lieu du tournage et préparer le fil conducteur du film.

## 7) Examens :

Préparation examens 2011 (qui doivent se passer le dimanche qui suit le Congrès National.)

Examen d'arbitre départemental : ce sera le même. J-C DUBOIS en modifiera la présentation.

Examen d'arbitre de ligue :

- Pétanque : le questionnaire préparé par J-C DESMULIE est parcouru puis validé
- Jeu Provençal : G. MALLET le prépare et l'envoie rapidement à J-C DUBOIS.
- Pour 2012, G. MALLET préparera le ligue Jeu Provençal et E. CHAPILLON le ligue Pétanque

Examen d'arbitre national : il sera élaboré par Patrick GRIGNON et J-C DUBOIS et portera sur 20 questions mélangées (10 sur le JP & 10 sur la Pétanque, administratif et sportif inclus).

**NB** : ne seront posées que des questions dont les réponses se trouvent dans l'opuscule des règlements de la FFPJP à cause de problèmes de communication d'informations.

A ce titre Evelyne se chargera dès 2011 de communiquer toutes les nouvelles modifications au corps arbitral.

Résultats examen national 2010 : sont définitivement reçus arbitres nationaux :

- DEVOS Jean-François (41)
- GIRAUD Jean-Paul (09)
- ATTAR Jean-Paul (34)

Ont été supervisés les arbitres reçus en 2009:

- MARZAT Jean-François
- VIARD Jean-Louis
- MASSAT Daniel
- FERRANDEZ Robert

Candidats 2011 :

- Mme SAHUGUET Roselyne (CD 34) Ligue Languedoc Roussillon
- MM. ALBEISSEN Thierry (CD 11) Ligue Languedoc Roussillon
- Mme SAUBESTY (CD 40) Ligue Aquitaine
- BAVEREL Alain (CD 64) Ligue Aquitaine
- LAURENDEAU Patrick (CD 83) Ligue P.A.C.A
- PAOLY Pierre (CD 13) Ligue P.A.C.A
- OMNES Daniel (CD 83) Ligue P.A.C.A
- TACCON Christophe (CD 82) Ligue Midi-Pyrénées
- Mme BRANDI Jocelyne (CD 85) Ligue Pays de la Loire

- CANALE Philippe (CD 2A) Ligue Corse
- LEVEQUE Michel (CD 07) Ligue Rhône Alpes

## **8) Désignations :**

Finale Championnat des Clubs 13.14/11/2010 à CHALONS/SAONE : Mario RICCI\*  
Finale Coupe de France 24.25.26/03/2011 à NYONS : Jean SALETTI & Didier JACQUET  
Trophée des Villes : Patrick GRIGNON, Robert CHENUET, Thierry LAMARDELLE  
Réunion pour désignations dans les nationaux : 4.5/02/2011 à Marseille.

## **9) Questions diverses :**

### **9.1. Intervention au congrès :**

- allocution : explication du pool d'arbitres élites ainsi que de la formation itinérante
- qui y va ? :
  - o Patrick DESSAY
  - o Georges MALLET
  - o Michel COSTE, J-C DESMULIE, J-C DUBOIS, Michel POGGI, Jacques THERON, en tant que membres du Comité Directeur National
  - o François DEBONNAIRE, Didier SCHMITT, comme Présidents de Ligue.

**Réunion : vendredi 9H30 pour mise au point du questionnaire pool.**

J-C DESMULIE est chargé de demander une petite salle pour cette réunion à NARBONNE.

### **9.2. ASCAM**

Demande que nous désignons un arbitre national élite : **Mario RICCI** et un arbitre national espoir : **Mustapha BOULAHYA**

### **9.3. Cas particulier (arrivé)**

A la 11<sup>ème</sup> boule, le joueur croyant avoir fini prend le cercle et l'emmène de l'autre côté !

Il est décidé d'avoir tous la même réaction, à savoir :

- si la boule qui reste à jouer appartient à un partenaire, elle est perdue.
- Si la boule restant à jouer appartient à l'adversaire on replace le cercle :
  - o A son emplacement s'il était marqué
  - o Approximativement s'il n'était pas marqué, avec accord de l'adversaire.

### **9.4. J-C DESMULIE :**

M. Thierry ROSELIER, Président de la commission de discipline des Côtes d'Armor a présenté, à SEDAN, des photos de boules truquées, scannées puis ouvertes. J-C DESMULIE se rapproche de M. ROSELIER pour obtenir des commentaires et ainsi pouvoir réaliser un diaporama sur le sujet.

Une question apparaît: comment trouver un autre appareil que l'assiette pour contrôler les boules ?

### **9.5. Didier SCHMITT :**

Demande de mettre par écrit la procédure du contrôle des boules afin que tout le monde fasse la même chose. J-C DUBOIS le fera pour la prochaine réunion.

### **9.6. Patrick DESSAY : où en est le code d'arbitrage ?**

- chez l'imprimeur. Il sera disponible cet automne.

**9.7. Georges MALLET** a apporté quelques rectifications au questionnaire préparé par J-C DESMULIE sur l'administratif et le sportif et a préparé un questionnaire sur la discipline.

**9.8. Evelyne CHAPILLON** aimerait avoir les comptes rendus des championnats de France.

J-C DUBOIS : remercie tous les membres pour le bon travail fait pendant cette réunion et souhaite, au nom de tous, bonne chance à Evelyne et Roland à leur examen d'arbitre international en Turquie.

**Prochaines réunions :**


Vendredi 7 Janvier 21011à 9H30 à NARBONNE pour ceux qui sont au congrès

Dimanche 30 Janvier 2011 à Marseille pour J-C DUBOIS, Georges MALLET et Patrick GRIGNON

Vendredi 4 & samedi 5 Février 2011: C.N.A à Marseille

Le Secrétaire :

Jean-Claude DESMULIE

---

Le Président :

Jean-Claude DUBOIS

